

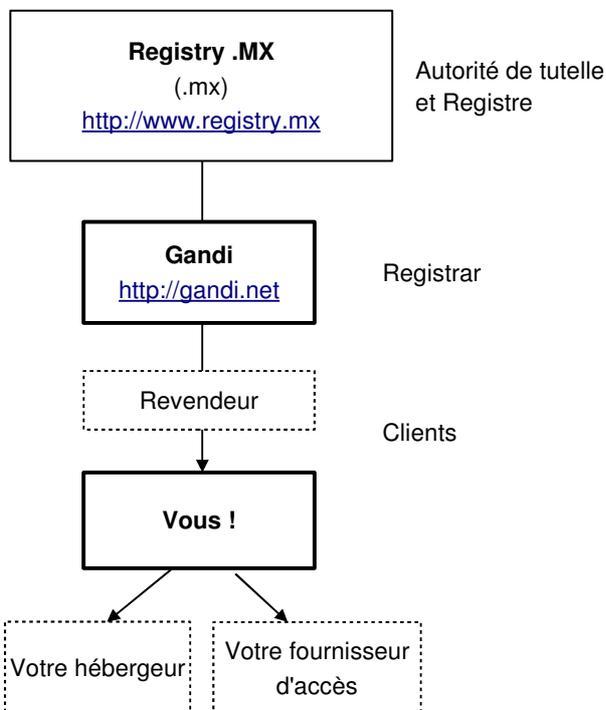
version n° 1.1 du 8 avril 2011

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .MX supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site Web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi. Vos contrats en cours sont en outre accessibles à l'aide de Vos codes d'accès à l'adresse: <http://www.gandi.net/admin/contracts/>.

Article .MX.1. Autorité de tutelle et Registre

.MX est l'extension officielle du Mexique. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .MX:



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article .MX.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .MX, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .MX, définies par Registry .MX, consultables à l'adresse suivante:

- Politique Générale: http://www.registry.mx/jsf/static_content/domain/policies_first_new.jsf

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .MX. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Vous comme à Vous.

Article .MX.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur : <http://www.gandi.net/domain/mx/info>

Les .MX sont ouverts à tous.

Pour enregistrer un nom de domaine en .MX, Vous devez respecter les conditions suivantes:

- la durée d'enregistrement est de 1 à 5 ans;
- pour éviter la désactivation d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **avant la date d'Expiration**;
- fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour;
- certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement: <http://www.registry.mx/static/reapertura/Dominios%20Reservados.pdf>;
- les noms de domaine commençant par deux caractères suivis de deux tirets sont interdits.

Vous reconnaissez et acceptez que:

- vis à vis du Registre du .MX vous n'êtes pas considéré comme propriétaire du nom de domaine mais vous disposez d'un droit d'usage sur celui-ci;
- le Registre du .MX peut vous contacter directement dans certains cas qu'il considère pertinents;
- le Registre du .MX peut Nous demander des informations et/ou documents relatifs à Votre nom de domaine, Vous devez alors Nous envoyer les documents demandés dans les délais impartis, afin que nous puissions les transmettre au Registre dans les délais, à défaut le Registre peut détruire Votre nom de domaine.

Article .MX.4. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur: <https://www.gandi.net/domain/price/detail/mx/>

Article .MX.5. Stockage des données personnelles

Vous acceptez que le Registre du .MX accède à Vos données personnelles, les rende publiques dans une base de données [Whois](#) et les transmettent aux autorités compétentes sur demande.

Article .MX.6. Règlement des litiges

Le Registre du .MX a mis en place une procédure alternative de résolution des litiges (LDRP) spécifique pour les domaines en .MX, à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve:

- Politique de résolution des litiges:
http://www.registry.mx/jsf/static_content/domain/policies_second.jsf
- Règles:
http://www.registry.mx/jsf/static_content/domain/policies_third_new.jsf
- Organisme régulateur (OMPI):
<http://www.wipo.int/amc/fr/domains/index.html>
- Documentation OMPI:
<http://www.wipo.int/amc/fr/domains/cctld/mx/index.html>

Article .MX.7. Transfert (changement de Registrar)

La demande de transfert s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que:

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif;
- Votre domaine n'a pas un statut TransferProhibited;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins un mois avant Expiration).

Le transfert effectif est soumis à validation (par email).

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'Expiration dans la limite de la durée maximale d'enregistrement (6 ans moins 1 jour).

Article .MX.8. Changement de propriétaire

Pour changer le propriétaire d'un nom de domaine en .MX, veuillez Nous faxer le formulaire Gandi de changement de propriétaire, accompagné des justificatifs requis.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine en .MX ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Article .MX.9. Processus de destruction

À expiration du nom de domaine, Nous faisons précéder la procédure de destruction d'une période de suspension (Hold) de 45 jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont

désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite, le domaine est placé en statut de Quarantaine et peut être restauré, selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clientèle. La durée de la Quarantaine est de 30 jours calendaires.

Si le domaine n'est ni renouvelé ni restauré dans ces délais, le Registre le supprimera, et le domaine deviendra disponible à l'enregistrement sur la base du « premier arrivé premier servi ».

Article .MX.10. Tiers bénéficiaire du Contrat

Le Registre du .MX, est et demeure, par le présent contrat, tiers bénéficiaire du présent contrat. En tant que tel, les parties reconnaissent et acceptent que les droits de tiers bénéficiaire du Registre lui sont acquis et ont pris naissance par le présent contrat, et en application de Notre contrat d'accréditation.

Par conséquent, Vous reconnaissez que Vous êtes lié contractuellement au Registre notamment concernant les droits, garanties et limitation de responsabilité prévus par le présent contrat.

Article .MX.11. Responsabilité et Garanties du client

Vous garantissez que Vous respectez toutes les dispositions relatives à l'enregistrement d'un nom de domaine en .MX, au moment de l'enregistrement de Votre nom de domaine et pendant toute la durée de son enregistrement, et Vous acceptez qu'en cas de violation de ces règles, le Registre du .MX ou Gandi peuvent détruire Votre nom de domaine. Le Registre du .MX peut supprimer, ajouter et/ou modifier les règles et conditions d'enregistrement des noms de domaine en .MX.

Vous et Vos contacts reconnaissez et acceptez que:

- Vous garderez hors de cause le Registre du .MX de toute responsabilité envers Votre nom de domaine;
- Vous ne solliciterez ou n'engagerez, directement ou indirectement, aucune réclamation, action, demande ou procédure contre le Registre du .MX.

Article .MX.12. Exclusion et limitation de responsabilité du Registre

Vous et Vos contacts reconnaissez et acceptez, qu'en aucun cas:

- le Registre du .MX n'est responsable de l'utilisation de Votre nom de domaine, ni des conflits, litiges, réclamation ou menaces contre Vous, Vos contacts et/ou Gandi, incluant notamment, les litiges relatifs à la propriété intellectuelle d'un tiers ou à un acte illicite réalisé par Gandi ou un tiers;
- le Registre du .MX n'est responsable, de tout dommage direct, indirect, spécial, punitif, exemplaire ou conséquent subi par Vous et/ou Vos contacts, incluant notamment, les dommages causés:

- par la perte de l'utilisation de Votre nom de domaine, de bénéfices ou de revenus d'affaire et/ou,
- par des tiers liés à l'inexécution de Nos obligations en vertu de Notre contrat d'accréditation ou du présent contrat et/ou,
- en raison d'une action ou d'une omission de toute sorte du Registre du .MX, ses employés et agents, Gandi, un autre Registrar ou un sous-traitant, indépendamment de toute autre disposition prévue dans ce contrat et dans la limite de la loi applicable.

Le Registre du .MX a le droit, à tout moment, de mettre fin à Notre contrat d'accréditation, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée

Article .MX.13. Migration des noms de domaine de Gandi vers un autre Registrar

Si Notre accréditation prend fin, Nous Vous en informerons dans les plus brefs délais. En exécution de Notre contrat d'accréditation, le Registre du .MX migrera les noms de domaine gérés par Gandi vers un autre Registrar. Nous effectuerons toutes les actions nécessaires pour permettre cette migration, dans les délais impartis et sans coût pour Vous, conformément aux règles du registre du .MX et notamment à Notre contrat d'accréditation et à la Procédure de Changement d'Administration des Noms de Domaine.

-fin de l'annexe .MX-